



Important à savoir

- Le vaccin contre la coqueluche est uniquement disponible sous forme de **vaccin combiné**. Cela signifie que le vaccin vous protège contre **plusieurs maladies**.
- La vaccination contre la coqueluche est inclus dans le **calendrier de vaccination** des bébés et des enfants en bas âge.
- **Il est conseillé aux femmes enceintes** de se faire vacciner contre la coqueluche. De cette manière, les **bébés** sont **protégés** contre la coqueluche pendant leurs premiers mois.
- Il existe des **recommandations officielles** concernant la vaccination contre la coqueluche. Vous pouvez toujours demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien à ce sujet.



La **coqueluche** est une **infection** très **contagieuse** des **voies respiratoires inférieures**. Les **bébés et les jeunes enfants**, en particulier, peuvent être **très malades** à cause de la coqueluche. Pour en savoir plus sur cette bactérie, consultez le [thème de la coqueluche](#).

Le vaccin contre la coqueluche fait partie du calendrier vaccinal de base. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans [ce thème](#).

Vous avez des questions sur les vaccins ? Vous souhaitez discuter des vaccins ? Consultez [ce thème](#) pour découvrir les cartes de discussion sur la vaccination.



Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

La **coqueluche** est une **infection bactérienne** très **contagieuse** des **voies respiratoires inférieures**. Les **bébés et jeunes enfants** qui contractent la coqueluche risquent de tomber **gravement malades**. Il est donc conseillé aux groupes suivants de se faire vacciner contre la coqueluche :

- Les **femmes enceintes** de 24 à 32 semaines : les nouveau-nés sont ainsi protégés grâce à leur mère ;
- Les **bébés et enfants en bas âge** : la vaccination contre la coqueluche est reprise dans le calendrier de vaccination ;
- Les **adultes souvent en contact avec des enfants en bas âge**, comme les partenaires et grands-parents (« vaccination cocoon »). Cependant, ceci n'est pas nécessaire si la mère a été vaccinée pendant sa grossesse : l'enfant est déjà protégé contre la coqueluche. Les mères qui n'ont pas été vaccinées pendant la grossesse peuvent l'être après l'accouchement, même en cas d'allaitement. La vaccination de la mère pendant la grossesse offre toujours la meilleure protection à l'enfant durant les premiers mois de sa vie.

Il existe des **recommandations officielles** concernant la vaccination contre la coqueluche. Prenez **contact** avec **médecin** ou votre **pharmacien** à ce sujet.

Après la vaccination, votre **système immunitaire** produit une **protection** contre la maladie (réponse immunitaire). Les femmes enceintes transmettent cette protection à leur enfant à naître **via le placenta**.

La **protection** apportée par la **vaccination n'est jamais complète**. Néanmoins, si vous attrapez la coqueluche, les **symptômes** seront beaucoup **moins sévères** si vous avez été **vaccinés**.

La vaccination contre la coqueluche **n'offre pas une protection à vie**, il peut être nécessaire de se

recevoir **des doses de rappel**. Comme pour les femmes à chaque grossesse, ainsi que dans le cas de la "vaccination cocoon".



Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharmainfo.be).

Cette liste contient tous les vaccins contre la coqueluche. Cliquez sur le nom du médicament pour trouver la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.



Quel est le schéma de vaccination et quand se faire vacciner ?

Quel est le schéma de vaccination ?

Bébés et enfants : la vaccination contre la coqueluche est incluse dans le **calendrier de vaccination** des bébés et des enfants en bas âge. Ils reçoivent le vaccin à 8 semaines, 12 semaines, 16 semaines et entre 13 et 15 mois.

Les enfants reçoivent un **rappel** à 5 à 6 ans et à 15 à 16 ans.

Adultes : il est conseillé aux personnes souvent en contact avec des enfants en bas âge de se faire vacciner contre la coqueluche. **Des rappels** peuvent être nécessaire

Femmes enceintes : il leur est recommandé de se faire vacciner entre la 24^e et la 32^e semaine de grossesse. La vaccination doit être **répétée** à chaque **grossesse**.

Quand se faire vacciner ?

Les bébés et les enfants reçoivent un vaccin contre la coqueluche à l'âge de :

- 8 semaines ;
- 12 semaines ;
- 16 semaines ;
- 13 à 15 mois ;
- 5 à 6 ans.

Les adolescents reçoivent un vaccin contre la coqueluche à l'âge de 15 à 16 ans.

Adultes : discutez avec votre médecin de la nécessité de la vaccination et de la dose de rappel.

Les femmes enceintes reçoivent un vaccin entre leur 24^e et 32^e semaine de grossesse. La vaccination doit être répétée à chaque nouvelle grossesse.



Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de l'administration d'un vaccin combiné contre la coqueluche sont les suivants :

- douleur, gonflement et rougeur au site d'injection (celle-ci peut persister pendant quelques jours) ;
- maux de tête ;
- fatigue ;
- sentiment général de malaise ;
- somnolence et irritabilité ;
- induration au site d'injection ;
- fièvre ;
- nausée, maux de ventre et vomissements ;
- diarrhée ;
- perte d'appétit ;
- douleurs musculaires et articulaires ;
- vertiges ;
- gonflement des ganglions lymphatiques ;
- symptômes grippaux ;
- toux, infection des voies respiratoires supérieures ;
- démangeaisons et éruption cutanée ;
- transpiration abondante.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).



Puis-je conduire un véhicule ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

Puis-je conduire un véhicule ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez conduire un véhicule ou utiliser des machines après une vaccination contre la coqueluche.

Vous pouvez ressentir des **vertiges, de la fatigue ou des maux de tête** après la vaccination, mais cela n'affectera que **rarement votre aptitude à conduire**.

Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu de l'alcool** sur une vaccination contre la coqueluche.

Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez manger normalement après votre vaccination.

Il n'y a **pas d'effet connu** de certains aliments sur l'administration d'un vaccin contre la coqueluche.



Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaité ?

La vaccination contre la coqueluche est recommandée pour les femmes enceintes.

La vaccination contre la coqueluche est sans danger pour les femmes enceintes et allaitantes.

Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre la coqueluche pendant votre grossesse.

La **vaccination** est **fortement recommandée** pour les femmes enceintes. En vous faisant vacciner entre la 24 et la 32ème semaine de grossesse, vous offrez à votre bébé une première protection contre la coqueluche.

Vous êtes enceinte ou vous essayez d'être enceinte ? **Discutez** de la vaccination contre la coqueluche avec votre **médecin et/ou votre pharmacien**.

Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

Oui, vous pouvez vous faire vacciner contre la coqueluche si vous allaitez. Si vous n'avez pas été vaccinée pendant la grossesse, vous pouvez l'être après l'accouchement, même si vous allaitez.

Si vous allaitez et que vous souhaitez être vaccinée contre la coqueluche, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.



À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

Il peut y avoir des interactions entre le vaccin contre la coqueluche et d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments/produits suivants:

- les médicaments qui **affaiblissent le système immunitaire** ;
- le **vaccin contre le VRS** : il est recommandé d'**attendre au moins deux semaines** entre ces deux vaccins ;
- un **autre vaccin** : il est possible d'administrer simultanément plusieurs vaccins, mais à des sites d'injection différents.

La liste complète des interactions figure dans la notice.



À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne vous faites pas vacciner contre la coqueluche ou consultez votre médecin et/ou votre pharmacien dans les situations suivantes :

- **réactions allergiques graves** à une vaccination antérieure contre la coqueluche ;
- si vous êtes **malade** au moment de la vaccination et si vous avez de la **fièvre**. Reportez la vaccination jusqu'au moment où vous êtes complètement rétabli.

La liste complète des situations dans lesquelles vous devez être prudent(e) en cas de vaccination contre la coqueluche se trouve dans la notice.



Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

Comment conserver ce médicament ?

